



risque encouru après un vol

Par **sissel13**, le **12/01/2010** à **15:23**

Bonjour,

Je viens de me faire prendre pour vol de nourriture dans un magasin (je sais c'est pas bien, je m'en mord les doigts maintenant, je regrette tellement), le vigile m'a demandé de vider mon sac et il a fouillé dedans pour voir s'il n'y avait pas autre chose.

J'ai avoué de suite, il m'a pris ma pièce d'identité pour en faire une photocopie, a contacté le responsable du magasin qui m'a dit de régler ce que j'avais volé et m'a dit que je suis interdite de magasin sous peine qu'il contacte la police. Il ne m'a rien fait signer ou écrire comme quoi je reconnaissait avoir volé.

Est ce que je risque quelque chose?

Merci par avance de votre réponse.